

HABAY | ÉNERGIES

Vent d'intérêt des habitants

Marc Vandermeir

Mis en ligne le 30/10/2010

La séance d'information sur le projet a montré les exigences des Habaysiens. Mais une interrogation demeure sur la position finale de la commune.

Certains pensaient que le moment allait être du genre chahuté. Il n'en a rien été. La réunion publique d'information sur le projet de parc éolien, à Habay, déposé par le promoteur industriel Electrabel-Ecopex, s'est déroulée sans la moindre anicroche et a même témoigné d'un certain engouement de la population. Pour autant que ce promoteur respecte son engagement de partenariat public-privé-citoyen à 50/50 (50 % pour le privé et 50 % pour le public et la coopérative citoyenne, là aussi à 50/50). Ce que le promoteur a confirmé à plusieurs reprises. Un partenariat qui serait ainsi une première, au moins wallonne.

Quelque 112 personnes sont venues à la réunion, qui ouvre officiellement l'étude d'incidences, ce qui, pour une entité qui compte moins de dix mille habitants, est remarquable. Si certains s'attendaient à une certaine tension, c'était du fait de la présence éventuelle d'opposants, en particulier de l'association "Vent de raison", décidés à monopoliser le débat. Il n'en fut rien : ces opposants étaient bien là, mais n'étaient pas du lieu, sauf une personne. Et n'ont pu que prendre acte de l'intérêt et des questions sereines des habitants. Ils sont bien décidés à avoir leur mot à dire dans un projet dont ils entendent tirer des retombées positives, ne serait-ce qu'au titre des nuisances potentielles, telles que la nuisance paysagère, même si cette dernière est limitée du fait de l'implantation le long de l'autoroute E411.

Le promoteur a présenté une esquisse d'implantation, avec une norme de 500 mètres au moins comme distance par rapport aux habitations. Une norme qui sera peut-être à revoir selon la future nouvelle réglementation wallonne (la norme wallonne actuelle est de 350 mètres).

Quant au bureau d'études en charge de l'étude d'incidences, il a présenté tous les aspects et la méthodologie de son travail. Reste une question qui se pose plus que jamais, et que "La Libre" a plusieurs fois relevée : quelle sera l'attitude finale de la commune d'Habay, qui doit encore trancher sur son engagement ou non dans ce projet ? Là, selon des informations concordantes que nous avons pu obtenir, la situation budgétaire très difficile de la commune - son budget est en négatif - fait que son engagement pourrait n'être limité qu'à 10 %, voire même juste se borner à toucher les redevances par éolienne. Là, il est clair que des divergences existent au sein du collège communal qui, comme l'a dit le bourgmestre dans une phrase lourde de sens, "*fera des choix*". En tenant compte, donc, d'une capacité de financement et d'emprunt à tout le moins limitée.

Tandis que nul ne conteste que, par ailleurs, un engagement conséquent (à 25 % de la part publique et citoyenne), éventuellement avec d'autres communes, pourrait avoir des retombées tant financières que sociales très positives. Mais à terme seulement et avec, en attendant, les charges, alors que des hausses des impôts communaux paraissent d'ores et déjà inévitables, même hors de ce projet. La décision devrait tomber dans les semaines à venir.

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

